



NOUVELLES SUR LA NÉGOCIATION

Près des trois quarts (73%) des membres du SPUL qui ont voté à l'occasion du référendum ont exprimé leur accord sur le contenu du protocole adopté par le Conseil syndical.

Depuis le 30 mai, le SPUL est donc en période de négociation. Celle-ci doit se terminer par la ratification ou le rejet d'un nouveau projet de convention collective au plus tard le 30 novembre 1992.

Le 12 juin 1992, le Conseil syndical a créé un comité d'appui à la négociation avec pour mandat:

- i) encadrer le processus de négociation selon les paramètres du protocole;
- ii) évaluer et analyser le déroulement de la négociation;
- iii) référer au Conseil syndical tout changement au protocole de négociation qui modifierait un principe sous-tendant la démarche initiée par le SPUL;
- iv) aviser le CEX sur les opérations d'information, de consultation et d'animation reliées à la négociation.

Ce comité supervisera le comité de négociation mis sur pied en avril 1992. Il est composé de huit personnes dont les trois membres du comité de négociation, deux membres du CEX dont le président ou son/sa représentant/e et trois membres nommés par le Conseil syndical dont au moins deux émanant de celui-ci.

D'autres membres du SPUL seront associés à la négociation tantôt comme participant/e/s à celle-ci au sein de tables complémentaires — il y en a six présentement identifiées : celle traitant des instances et de la représentation des professeur/e/s, celle concernant les prévoyances collectives, celle relative au redressement des effectifs dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi, celle en liaison avec la rédaction de la convention, celle associée à la définition d'une éthique et celle touchant les politiques d'achat —, tantôt comme support à la démarche du comité de négociation sur des dossiers qui seront abordés à la table centrale, soit ceux de la protection des ressources, du taux de redressement comme des points à incidence monétaire et du budget de soutien à la création et à la recherche libre. En tout, au moins vingt-cinq professeur/e/s participeront à cette négociation.

Le calendrier de cette négociation est très contraignant. La table centrale se réunit à la fin de juin et au début de juillet. Ses activités reprendront au début d'août. Elles devront être terminées au plus tard le 26 octobre 1992 et ce, afin que les diverses instances du SPUL puissent se prononcer sur le projet de convention, si projet il y a.

Afin de maintenir un contact constant avec les membres, le Conseil syndical sera invité à la mi-août à initier un processus de consultation dans les sections, processus qui sera activé à la mi-septembre. Durant le mois de novembre, il y aura aussi une consultation dans les sections.

NOMINATIONS

Comité exécutif

Claude Bariteau, président (anthropologie)
Jacques Faille, vice-président (actuariat)
Michel Beauchamp, vice-président (comm)
Nicole Rousseau, vice-présidente (scs inf.)
Marcel Dupras, trésorier (math/info)
Marius Pineau, secrétaire (scs forestières)

Comité des griefs

Georges Parent, président (littératures)
Colette Gendron, membre (scs infirmières)
Roberta Mura, membre (didactique)
Marcel Aubert, membre (théologie)

Comité de négociation

François Doré, porte-parole (pharmacologie)
Nicole Rousseau (scs infirmières)
Jacques Faille (actuariat)

Comité d'appui

Claude Bariteau, président (anthropologie)
Michel Beauchamp (communication)
François Doré (pharmacologie)
Clermont Dupuis (Math/informatique)
Jacques Faille (actuariat)
Josiane Hamers (langues et linguistique)
Jean-Loup Robert (génie civil)
Nicole Rousseau (scs infirmières)

Fiduciaires à la caisse de défense de l'ACPU

Claude Bariteau, président (anthropologie)
Marcel Dupras, trésorier (math/info)
James Pottier (administration)

REMERCIEMENTS

*À l'unanimité, le Conseil syndical a voté en faveur d'une motion de remerciements à l'égard de Mme Christine Piette qui a démissionné des postes qu'elle occupait au SPUL afin de mener à terme son projet d'année sab

batique tel que cela avait été prévu lors de son entrée en fonction.

*Au nom des bénéficiaires et du personnel de la Maison d'Entraide l'Arc-en-ciel, je tiens à remercier les professeurs et professeures de l'université Laval pour leur implication lors de notre récente campagne de sensibilisation.

Claude R. Lavoie
Directeur

SERVICE SPÉCIAL D'AIDE

RAPPEL — RAPPEL — RAPPEL

Les personnes intéressées peuvent rejoindre au numéro **654-4721** l'un/e ou l'autre des professeur/e/s/membres du comité dont les noms suivent : François Doré, Jean Leahey et Pierrette Lévesque récemment élue.